



Appui à la mise en oeuvre de la Contribution Déterminée au niveau national du secteur de l'industrie

Contexte

Le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Sécurité nucléaire et de la Protection des Consommateurs (BMUV) a mandaté le projet DIAPOL-CE "Dialogue politique et gestion des connaissances sur les stratégies climat-énergie" dans le cadre de l'Initiative internationale pour la protection du climat (IKI) pour la période du 03/2014 au 12/2022. Ce projet est mis en oeuvre par la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH* agence de coopération allemande pour le développement.

Avec la signature de l'Accord de Paris sur le climat et la définition des contributions déterminées au niveau national (CDN), les gouvernements se sont engagés à développer et mettre en oeuvre des stratégies pour transformer leur économie nationale vers un système économique durable et sobre en carbone.

En coopération avec le gouvernement du Sénégal, le projet soutient le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et le Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries (MDIPMI) dans la réalisation des différentes priorités nationales contenues dans la CDN des secteurs de l'industrie et de la foresterie.

Le secteur de l'industrie a été pris en compte dans l'élaboration de la CDN, sur son volet atténuation. Des mesures d'efficacité énergétique sont prévues afin de réduire ces coûts et d'atténuer les émissions de GES.

Au-delà des mesures prévues dans la CDN, le développement industriel constitue un axe majeur du Plan Sénégal Emergent (PSE). A ce titre, le PSE prévoit la création de trois centres de transformation des aliments et des agropoles intégrées en vue de favoriser le développement d'une industrie agricole de haute qualité afin d'assurer la sécurité alimentaire. Le PSE prévoit également le développement d'une industrie de construction sénégalaise avec des matériaux locaux et en appliquant les standards d'efficacité énergétique. C'est ainsi que le PSE Vert a été identifié comme l'un des projets prioritaires du PSE pour apporter des réponses pratiques à la problématique de la gestion de l'environnement, des ressources naturelles et de l'économie verte. Les objectifs clés de PSE Vert dans le secteur de l'industrie sont la création d'entreprises spécialisées dans le traitement des rejets et la valorisation des déchets, le développement

Intitulé du projet	Dialogue politique et gestion des connaissances sur les stratégies de réduction des émissions de carbone
Réalisé à la demande du	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Sécurité nucléaire et de la Protection des consommateurs (BMUV)
Organisation	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Pays	Algérie, Iran, Jordanie, Maroc, Tunisie, États du Golfe, Sénégal, Ouganda, Rwanda
Durée globale	03/2014 – 02/2023

de filières industrielles vertes et l'accompagnement des entreprises dans leur mise à niveau environnementale. Les réformes envisagées dans le secteur de l'industrie à travers le PSE vert sont principalement : la mise en place de mesures incitatives pour la promotion des entreprises vertes et la mise en place d'un cadre de promotion du transfert de technologie et de développement de la recherche – développement pour la gestion des rejets industriels.

Objectifs

Le projet ambitionne de renforcer les décideurs politiques et les institutions responsables dans la conception systématique et la mise en oeuvre avec succès des politiques climatiques intégrées et ambitieuses.

Au Sénégal le projet vise à soutenir les partenaires politiques dans la planification stratégique et la mise en oeuvre de la CDN dans les secteurs de la foresterie et de l'industrie.

Approche

Dans l'objectif d'assurer une mise en oeuvre coordonnée de la CDN dans le secteur de l'industrie, il était d'abord nécessaire de réaliser une cartographie des initiatives existantes en lien avec la mise en oeuvre de la CDN pour ensuite élaborer une stratégie de mise en oeuvre et de financement de la CDN dans le secteur de l'industrie.

Au-delà de la stratégie de mise en œuvre de la CDN, le projet DIAPOL-CE organise des formations dans le secteur bancaire pour le financement des énergies vertes.

De plus, un échange technique avec les acteurs du secteur industriel tunisien a vu le jour pour sensibiliser sur les meilleures pratiques portant sur l'efficacité énergétique et les gains économiques qui y sont liés.



Etat de mise en œuvre

Le projet DIAPOL-CE appuie le Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries (MDIPMI) à travers sa Direction du Redéploiement Industriel (DRI) dans l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre et de financement de la CDN du secteur de l'industrie.

Au courant du mois de Juin 2022, DIAPOL-CE a organisé un Atelier de lancement de l'étude portant « élaboration de la stratégie de mise en œuvre et de financement de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du secteur de l'industrie du Sénégal ». L'atelier était présidé par le Directeur de l'Environnement et des Etablissements Classés du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et le Directeur du Redéploiement Industriel du Ministère des Petites et Moyennes Industries (MDIPMI). Les 30 acteurs présents représentaient le Comité National sur les Changements Climatiques (COMNAC), les organisations professionnelles et d'industries du secteur, le secteur bancaire à travers notamment la Banque Agricole, les structures de financement, en particulier le Fonds de Garantie des investissements Prioritaires (FONGIP), ainsi que les représentants de structures étatiques et projets programmes intervenant dans le volet efficacité énergétique.

Cet atelier a permis de faciliter l'appropriation de la CDN du secteur de l'industrie du Sénégal par les acteurs clés et de discuter des objectifs, de l'approche méthodologique et du chronogramme de l'étude qui comprendra entre autres livrables : (i) une cartographie des initiatives en lien avec la mise en œuvre de la CDN du secteur de l'Industrie ; (ii) une stratégie de mise en œuvre et de financement de la CDN du secteur de l'industrie qui sera finalisée avant la fin de 2022.

En collaboration avec le Programme Energie Verte pour les Citoyens d'Afrique (GBE) et RENAC (*Renewable Academy*), DIAPOL-CE a lancé un programme de formation en ligne intitulé « Green Banking Africa » à la période de décembre 2021 à avril 2022. Cette formation certifiante a enregistré la participation de 81 personnes qui ont approfondi leurs connaissances sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et qui ont acquis des compétences d'analyse de rentabilité et du facteur risque des projets d'énergie verte pour le financement. En coopération avec le Bureau de Mise à Niveau (BMN) et l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers (OQSF) sous le Ministère des Finances et du Budget, 13 participants ont été formés à être formateurs de la formation « finance verte ». Ainsi le BMN et l'OQSF continueront à former des professionnelles de la finance dans rentabilité des projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Dans une perspective de coopération triangulaire entre la Tunisie et le Sénégal, la GIZ a organisé un atelier virtuel d'échange d'expériences sur l'efficacité énergétique dans l'industrie. 24 acteurs représentant le gouvernement sénégalais (MDIPMI ; MEDD ; Agence pour l'Économie et la Maîtrise de l'Énergie ; Bureau de Mise à Niveau) et le gouvernement tunisien (Ministère des Mines et de la Géologie ; Agence Nationale de la Maîtrise de l'Énergie) ainsi que des entreprises privées, notamment le Groupe Poulina, le Groupe Délice et SOCOCIM étaient convenus en mars 2022. Également présents étaient les représentants de la Banque Islamique du Développement et de l'ONU. Les experts de l'ANME tunisienne ont d'abord fait part de leur savoir-faire et des succès stories qu'il eut dans le secteur industriel tunisien en termes d'efficacités énergétiques et de gains économiques. Ensuite la direction du Redéploiement Industriel a présenté les initiatives pour mettre en œuvre la CDN dans les secteurs de l'industrie sénégalaise avant que les acteurs des deux pays s'échangent sur des possibles pistes de collaboration autant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Impressum

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Contact:
Anita Richter

Köthener Str. 2
10963 Berlin
T +49 30 33 84-24-280
F +49 30 33 84 24-22280
E anita.richter@giz.de
<http://www.giz.de>

Berlin, 2022

Supported by:



based on a decision of
the German Bundestag

Stresemannstraße 128-130
10117 Berlin

Photos: GIZ

<https://www.giz.de/de/weltweit/32164.html>
<https://www.giz.de/de/mediathek/newsletter.html>

La responsabilité du contenu de cette publication incombe à la GIZ.